

**Flash Défense des Retraités N°19 – du 16 juillet 2021**

Chers (es) collègues adhérents et sympathisants à notre noble association.

Nous espérons par ce support numérique rendre plus lisible nos actions et aussi vous informer plus fréquemment.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre implication et participation à la réalisation des objectifs fondamentaux pour notre association.

S'ENTRAIDER - SE DÉFENDRE - SE RETROUVER - SE PREMUNIR - S'INFORMER

Vous pouvez nous interpeller sur facebook, puisque l'ANR y a désormais sa place.

La page est ANR.BienVivreSaRetraite.

Nature	Contenu	COMMENTAIRES / PROPOSITIONS
Actualité	L'ÉPIDÉMIE est toujours là	<p>L'été est bien là, la Covid lui est malheureusement toujours là. Voici un petit rappel pour nous protéger.</p> <p>Savez vous que face aux variants la vaccination est considérée comme essentielle et reste la mesure idéale pour éviter des formes graves du Covid ; elle est gratuite.</p> <p>La deuxième dose du Pfizer et du Moderna sont ramenés à 21 jours. Pour une bonne couverture, il faut attendre deux semaines après la deuxième dose pour les vaccins Pfizer, Moderna et Astra Zeneca, Pour le vaccin Janssen, à dose unique, la couverture est obtenue au bout de quatre semaines.</p> <p>L'ANR vous invite à vous faire vacciner dès que possible. C'est un geste responsable pour vous et pour les autres.</p> <p>Bien que les masques soient tombés en extérieur, il faut rester vigilant en présence de files d'attentes serrées ; dans ce cas n'hésitez pas à le remettre.</p> <p>L'ANR reste auprès de chacune et chacun. Continuez à prendre soin de vous et de vos proches et n'hésitez pas à faire appel à nous.</p>
Infos	<p>Le Passe Sanitaire devient presque obligatoire pour tous les Français</p> <p><i>Ou « pass sanitaire » si l'on veut utiliser un anglicisme</i></p>	<p>Depuis les annonces du Président de la République le passe sanitaire est désormais dans toutes les têtes. Il faudra désormais montrer « patte blanche » pour accéder à certains lieux de vie.</p> <p>Disponible depuis juin via l'application Tous Anti-Covid ou depuis son compte AMELI, le passe sanitaire regroupe votre certificat de vaccination mais il n'est pas le seul sésame. Les autres preuves acceptées sont soit le test PCR ou antigénique négatif de moins de 48h soit un test PCR positif ou antigénique attestant du rétablissement de la Covid 19 datant d'au moins de onze jours et de moins de six mois.</p>
Réforme des retraites	Il est urgent d'attendre.	<p>Dossier ô combien sensible, Emmanuel Macron n'a pas formellement enterré la réforme des retraites lors de son allocution.</p> <p>« Nous devons engager, dès que les conditions sanitaires seront réunies, la réforme des retraites » a-t'il dit répétant vouloir aller vers un système plus juste. Le sujet est donc renvoyé à la rentrée, par le lancement d'une concertation, avec les partenaires sociaux sous l'égide du premier ministre Jean Castex. S'il n'a pas donné de calendrier précis, il a affirmé son souhait de voir les français travailler plus longtemps et de faire disparaître les régimes spéciaux pour les nouveaux entrants. L'hypothèse centrale est, aujourd'hui, le recul de l'âge de la retraite. Un changement simple mais qui a de nombreuses conséquences. L'ANR, avec ses partenaires, suivra ce dossier avec attention.</p>

<p>Impôt sur les revenus 2020</p>	<p>Direction générale des Finances publiques economie.gouv.fr impots.gouv.fr</p>	<p>Dates à retenir pour prendre connaissance de votre avis d'impôt sur le revenu :</p> <p>Après avoir été alerté par courriel au plus tard le 6 août 2021, -dès le 26 juillet si vous n'avez rien à payer ou si vous bénéficiez d'un remboursement de la part de l'administration, -à partir du 30 juillet si vous avez un solde à payer.</p> <p>Vous avez souhaité recevoir un avis papier ? Vous l'aurez entre le 30 juillet et le 7 septembre 2021.</p> <p>Vous avez été trop prélevé ? L'administration fiscale vous remboursera cet été.</p> <p>Il vous reste des sommes à payer ? Inférieures à 300€, vous serez prélevé en une seule fois fin septembre, supérieures à 300€, vous serez prélevé en 4 échéances en fin des mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2021.</p>
<p>Autorité des Marchés Financiers AMF</p>	<p>ATTENTION Risque d'arnaque</p>	<p>L'Autorité des Marchés financiers (AMF) signale que des propositions d'investissement dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), émanent bien souvent de sites internet usurpant le nom d'acteurs financiers ou de grands groupes du secteur, assorties de taux de rendements entre 6 et 10% par an. Ces propositions sont faites par téléphone ou courriel. Méfiez-vous des promesses de gains rapides sans contreparties ; il n'y a pas de rendement élevé sans risque élevé.</p> <p>L'AMF recommande aux investisseurs de ne pas donner suite aux sollicitations des personnes les incitant à investir dans des chambres d'EHPAD sans avoir vérifié que ces personnes disposent des garanties ou des autorisations nécessaires.</p> <p>Attention aux publicités que vous voyez sur internet et particulièrement sur les réseaux sociaux ; ce sont les terrains de prédilection des escrocs pour hameçonner leurs futures victimes.</p> <p>Ne communiquez pas vos coordonnées personnelles (téléphone, mail, pièces d'identité, RIB, IBAN, justificatif de domicile...) à des sites dont vous ne pouvez pas attester de la fiabilité.</p> <p>Pour vous en assurer, consultez le site : AMF-Protect Epargne (amf-France.org)</p>
<p>Activité Commission N°3 <i>Défense de tous les retraités</i></p>	<p>Réunions</p>	<p>Les conséquences de l'épidémie de CORONAVIRUS se font toujours sentir : mais les réunions, les AG, les voyages et toutes les activités reprennent progressivement aussi bien au siège que dans les groupes départementaux. La commission 3 continuera son travail de veille et de défense en visioconférence ou par téléphone et certainement en présentiel dès septembre.</p> <p>Pendant la période estivale, l'équipe de la commission 3 continuera de vous informer en restant au plus près de l'actualité qui vous concerne : des infos 100% utiles sur la fiscalité, la défense, la santé et l'autonomie.</p>

Emetteur : La commission N°3